

l'évaluation et la reconnaissance par le Cégep de Saint-Félicien des acquis expérimentiels des infirmiers et infirmières auxiliaires

par **DIANE BOVIN-VILLENEUVE**

Département des techniques infirmières
Cégep de St-Félicien

Le projet consiste en la fabrication d'instruments d'évaluation des acquis antérieurs des infirmiers(ères) auxiliaires en regard de l'obtention du diplôme d'infirmier(ère).

Dans la phase dont il est ici question, le projet a consisté en la fabrication d'instruments d'évaluation des acquis antérieurs et notamment des acquis expérimentiels des infirmiers et des infirmières auxiliaires aux fins de l'obtention du diplôme collégial en techniques infirmières.

1. Le but de l'atelier

Notre propos est d'illustrer les étapes de la démarche en présentant, à titre d'exemple, le vécu du cours « l'infirmière et la santé », l'un des cours du programme collégial de formation des infirmiers et infirmières.

2. Le contexte du projet

Dans le territoire desservi par le collège de St-Félicien, plusieurs infirmiers et infirmières auxiliaires manifestèrent l'intention de poursuivre leur formation professionnelle en techniques infirmières pour obtenir un D.E.C., un diplôme d'études collégiales en ce domaine. Il existe un programme de passage en techniques infirmières élaboré spécifiquement dans le but de permettre aux infirmiers et aux infirmières auxiliaires ayant complété leurs études secondaires, d'obtenir un D.E.C. en techniques infirmières. Quatre cégeps sont autorisés à offrir ce programme et St-Félicien n'est pas de ce nombre.

Le cégep de St-Félicien offre le programme régulier de techniques infirmières s'échelonnant sur six semestres mais ce programme ne répondait pas aux besoins des infirmiers et des infirmières auxiliaires qui souhaitaient que l'on tînt compte tant de leur formation professionnelle antérieure que de tout ce qu'elles avaient appris tout au long de leurs années de travail en milieu hospitalier. Elles avaient en moyenne neuf années d'expérience sur le marché du travail. Si le collège pouvait évaluer les apprentissages déjà faits par les candidates, apprentissages pertinents au programme des techniques infirmières, il devenait ainsi possible de raccourcir la durée de leur formation collégiale puisque les candidates se verraient reconnaître, avant même de commencer leur formation collégiale, une certaine portion — variable pour chacune — du programme régulier des techniques infirmières.

Ainsi, débute à l'hiver 1982, au cégep St-Félicien, le projet d'évaluer les acquis expérimentiels des auxiliaires dont la candidature est retenue, de leur reconnaître les crédits afférents à ces apprentissages issus de leur formation — scolaire ou sur le tas — antérieure et de leur rendre accessible la formation qui leur manque pour l'obtention d'un D.E.C. en techniques infirmières.

**TABLEAU DESCRIPTIF DES INSTRUMENTS DE MESURE UTILISÉS POUR LE COURS
« L'INFIRMIÈRE ET LA SANTÉ »**

AURORE BONNEAU
ZDENKA KAFKA
Automne 1983

INSTRUMENT	DESCRIPTION	DÉMARCHE	CRITÈRES	STANDARD DE PASSAGE	JUSTIFICATION
<p>THÉORIE Examen — objectifs écrits.</p>	<p>Examen papier-crayon.</p>	<p>Les objectifs généraux et contributifs du cours théorique 180-101 ont été déterminés à partir des Cahiers d'enseignement collégial.</p> <p>Instructions données à l'élève sur la démarche générale à suivre à partir des unités d'étude 1 à 6. Les unités sont remises aux étudiants 6 semaines avant l'évaluation.</p>	<p>Questions à choix multiples — selon la taxonomie de Bloom — axées surtout sur l'évaluation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — connaissance ; — compréhension ; — application. 	<p>L'élève devra obtenir un niveau de performance de 60% sur le total des unités.</p> <p>Si échec, l'élève suit le cours 180-101, théorie et théorie-laboratoire, offert par le Cégep.</p> <p>L'élève sera évalué à la fin de cette formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Possibilité d'utiliser en partie les examens déjà construits. — Peu coûteux en temps et en ressources humaines. — Prend peu de temps pour l'élève. — Se rapproche du cours régulier.
<p>LABORATOIRE Test de performance. — Échantillon de travail.</p>	<p>L'élève exécute une technique en laboratoire comme si il était en milieu hospitalier avec des clients.</p>	<p>Instructions données à l'élève sur la démarche générale.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les objectifs des techniques et les étapes de réalisation sont remis à l'élève deux semaines avant l'évaluation. 2. L'élève doit réaliser chaque technique en présence de 1 à 2 instructeurs selon les différentes techniques. <p><i>N.B.</i> : Nous avons identifié les techniques susceptibles d'être reconnues à la suite d'une expérience d'infirmiers(ères) auxiliaires.</p>	<p>Un comité de 4 personnes (infirmières) a déterminé les étapes de la technique que l'élève devrait pouvoir réaliser, tenant compte des étapes essentielles et complémentaires.</p> <p>Pour chaque technique, l'élève doit réaliser les étapes déterminées par le comité.</p>	<p>Exécution des étapes d'une technique réussie à 60%.</p> <p>L'élève doit obtenir un résultat final de 60% sur l'ensemble des dix techniques.</p> <p>Une fiche de cotations* R.A.E. comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Coordonnées de l'étudiant. 2. Résultats de R.A. 3. Signature des observateurs. <p>* Voir modèle (Annexe III)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. « L'échantillon de travail » se prête bien à l'évaluation des techniques. 2. Respecte l'horaire de travail de l'élève adulte. 3. Disponibilité des observateurs. 4. Contrainte de temps. 5. Milieu clinique saturé de stagiaires. 6. Nombre élevé des élèves qui utiliseront l'instrument. 7. Le Cégep ne possède pas les appareils pour l'observation directe, ce qui aurait pu être intéressant. 8. Les laboratoires du Département des soins infirmiers répondent bien aux exigences des techniques à évaluer.

3. Les étapes de la démarche de reconnaissance des acquis expérimentiels*

3.1 Élaboration des objectifs

La reconnaissance doit s'appuyer sur l'évaluation des acquis antérieurs qui sont pertinents en regard du programme de formation visé. Une des principales méthodes consiste à formuler le programme de formation en objectifs de formation afin ultérieurement d'évaluer lesquels, parmi ces objectifs, ont été atteints par les candidats, que ce soit par leur formation au secondaire ou par leur expérience sur le marché du travail. Les objectifs du cours « L'infirmière et la santé » ont été élaborés à partir :

- des objectifs terminaux du programme selon les *Cahiers de l'enseignement collégial* ;
- des plans d'études élaborés par les professeurs du département des techniques infirmières du collège ;
- des plans d'études du programme de passage dont il fut fait mention plus haut et originant d'autres collègues.

3.2 Profil professionnel de l'étudiant

Sorte de portfolio, il situe l'étudiante dans son profil d'expériences de travail et lui permet de se situer au moins sommairement en regard des objectifs de formation du programme.

3.3 Élaboration du guide d'études

Ce document remis à l'élève sert de guide d'apprentissage pour la préparation à l'évaluation de ses acquis, et aide à élaborer les instruments de mesure.

Le guide d'études comprend pour chaque unité du cours :

- l'objectif général ;
- les objectifs contributifs ;
- le contenu ;
- les stratégies évaluatives.

3.4 Élaboration des instruments de mesure (théorie/laboratoire ou stage) en respectant les phases suivantes :

- Décider de l'opportunité d'évaluer les acquis par unité de cours ou pour la globalité du cours ;

* Les étapes plus élaborées se retrouvent dans le rapport de recherche suivant : Lili Vaillancourt, *La reconnaissance des acquis expérimentiels en techniques infirmières au cégep de Saint-Félicien*, Cégep de Saint-Félicien en collaboration avec la Direction générale de l'Éducation des adultes et la Direction générale de l'enseignement collégial, mars 1984, pp. 152 à 164.

- Identifier les instruments de mesure « pertinents » ;
- Sélectionner les instruments de mesure « applicables » ;
- S'assurer que les instruments de mesure sélectionnés répondent aux objectifs du cours ;
- Élaborer les instruments de mesure :
Un tableau descriptif des instruments de mesure utilisés dans le cours « L'infirmière et la santé » ;
- Valider les instruments ;
- Analyser les résultats obtenus.

3.5 Une fois les standards identifiés, la « performance acceptable » qui mérite une reconnaissance, on établit la concordance entre la performance demandée et les heures attribuées en regard du cours « L'infirmière et la santé ».

3.6 Élaboration et préparation du matériel nécessaire à l'application des instruments de mesure

- Fiche d'identification de l'élève ;
- Fiche d'instruction de l'élève ;
- Fiche d'évaluation de l'élève ;
- Bulletin des résultats de l'élève ;
- Fiche d'instruction de l'instructeur.

Tout ce matériel est nécessaire afin d'établir un *contrat* clair avec l'élève, contrat portant sur la formation qui reste à acquérir et les modalités tant de cette formation que de son évaluation.

3.7 Évaluation des résultats de l'évaluation des acquis antérieurs

- Compilation ;
- Confidentialité des résultats ;
- Analyse ;
- Attribution des crédits/unités ou cours : c'est la reconnaissance proprement dite.

3.8 Élaboration d'un profil de formation individualisé pour chaque élève qui n'a pas obtenu la performance attendue afin de combler l'écart entre ce qu'il sait et ce qu'il devrait savoir.

3.9 Évaluation du vécu relatif à la reconnaissance des acquis par :

- les élèves ;
- les instructeurs ;
- les professeurs.

Il est prévu une évaluation par les employeurs des étudiants en fin d'expérimentation.

3.10 Recommandations

4. Les principales difficultés rencontrées

- 4.1 La frustration chez l'élève qui « doit faire la preuve de... ».**
- 4.2 Le réaménagement fréquent de l'horaire des cours en fonction des résultats de la reconnaissance des acquis.**
- 4.3 Le manque d'experts québécois comme ressources pour les agents de recherche.**

4.4 Un problème de temps et d'organisation de ressources humaines, le projet de recherche et la formation des élèves se faisant simultanément.

4.5 Les professeurs ressentent un besoin de perfectionnement en « andragogie ».

5. Conclusion

Malgré les difficultés à surmonter, nous croyons que la reconnaissance des acquis rend justice aux adultes en tenant compte de leur formation antérieure et de leur expérience de travail et de vie. Espérons que ce projet servira de tremplin à d'autres expériences en reconnaissance d'acquis au Québec. Suivra, à la session d'hiver 1985, la publication des rapports de recherche #2 et #3 sur l'évaluation de notre expérience au cégep de Saint-Félicien.